



Le centre de ressources GUSP, Grenoble-Alpes Métropole, la ville de Saint-Martin-d'Hères et la CLCV Isère co-organisent :

Une matinée interactive en ligne

sur le thème

Du montage de l'opération à la gestion, comment prévenir les difficultés en copropriétés ?

le 30 novembre 2020 - de 9h30 à 12h30

La majorité des logements en milieu urbain appartiennent à une copropriété (70% des logements de la métropole grenobloise). Les immeubles sont actuellement majoritairement produits sous forme de copropriétés. Des immeubles gérés par des propriétaires uniques tendent aujourd'hui à évoluer en copropriétés (avec la vente de logements sociaux par exemple). Les choix d'implantation des immeubles, leur montage juridique, leur organisation spatiale (espaces verts, garages, accès, sous-sol,...) ou même leur fonctionnement (syndics, ASL, gardien...) ont des conséquences directes sur la vie et la gestion des copropriétés. Sur le terrain, des gestionnaires de copropriété (syndics, conseil syndicaux) constatent des difficultés de gestion, notamment sur les espaces gérés en commun (type garage, espaces verts...). Ces difficultés tendent à fragiliser le fonctionnement de la copropriété et peuvent participer à leur dégradation.

- *Quels sont les impacts de la distribution foncière et du montage juridique d'une copropriété sur sa vie et sa gestion dans le temps?*
- *Quelles sont les difficultés d'usage et de gestion constatées pour les habitants et gestionnaires?*
- *Quel cadre de gestion imaginer pour prévenir les difficultés en copropriété?*
- *Comment collectivités locales, aménageurs, promoteurs, notaires, avocats, gestionnaires peuvent-ils travailler ensemble sur le montage juridique et foncier des copropriétés? Sur leurs modalités de gestion future?*
- *Plus largement, comment prendre en compte la gestion et l'usage dans la production de la ville contemporaine?*

PROGRAMME

30 novembre 2020 - de 9h30 à 12h30

Une matinée interactive à suivre sur internet

9h30: Accueil et introduction

- Nicolas BERON-PEREZ, vice-président en charge de l'habitat, Grenoble-Alpes Métropole
- Louisa LAÏB, maire-adjointe, ville de Pont-de-Claix
- Laëtitia RABIH, conseillère métropolitaine, Grenoble-Alpes Métropole

9h45: Complexité de gestion des copropriétés: comment la prévenir dès la programmation et la conception?

Conférence, suivie de questions de participants

- René BRESSON, consultant habitat, urbanisme, copropriétés

10h45: Evolution et gestion des copropriétés mixtes: quelles réalités dans la Métropole grenobloise?

Table ronde, suivie de questions de participants

Quels sont les objectifs et le rôle de la Métropole en matière d'habitat ? Quelles sont ses actions dans le champ du parc privé et plus spécifiquement des copropriétés? Quel développement des copropriétés mixtes à l'échelle métropolitaine ? Quels impacts du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur ce développement ? Quels sont les enjeux, notamment pour les bailleurs sociaux autour des copropriétés mixtes? Quels impacts sur la gestion quotidienne? Quelles évolutions à venir?

- François MOLARD, directeur du foncier et de l'habitat – Grenoble-Alpes Métropole
- Stéphane BONOMI, chef du service urbanisme/PLUi – Grenoble-Alpes Métropole
- Philippe FRACCHIOLLA, directeur gestion locative et marketing, Société Dauphinoise pour l'Habitat – pour ABSISE
- René BRESSON – consultant habitat, urbanisme, copropriétés

11h45 : Comment intégrer la qualité d'usage et de gestion des copropriétés dès la conception?

Retour d'expérience, suivi de questions de participants

- Axel LECOMTE, directeur de l'Habitat, Plaine Commune

INSCRIPTION

Inscription gratuite via ce formulaire: <https://urlz.fr/e8E1>

ou par téléphone : 04 76 29 86 29

ou par mail : maison.habitant@ville-pontdeclaix.fr

Une fois votre inscription validée, nous vous enverrons par mail les modalités d'accès à ce rendez-vous en ligne.

A VENIR

A vos agendas !

Suite à cette matinée d'échanges, le centre de ressources GUSP, Grenoble-Alpes Métropole, la ville de Saint-Martin-d'Hères et la CLCV co-organiseront :

Un atelier sur le thème

Comment collectivités locales, urbanistes, aménageurs, promoteurs, notaires, gestionnaires peuvent-ils travailler ensemble sur la gestion et l'usage futurs des copropriétés afin de prévenir leur dégradation?

***le 10 décembre
de 10h à 12h***

Cet atelier sera co-animé par René Bresson, consultant.
Il sera organisé en ligne et/ou en salle, selon les consignes sanitaires en vigueur.

PROGRAMME DÉTAILLÉ >>> à venir

S'INSCRIRE à l'atelier du 10 décembre >>> <https://urlz.fr/e8NY>

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

www.centreressources-gusp.org

Onglet « Nos actions > Atelier d'échanges »